

PÉRONNAS URBANISME

Christian Chanel : « Nous souhaitons créer un véritable cœur de ville »

Le maire, Christian Chanel, revient sur l'important dossier qui concerne le nouveau quartier entre la rue Robert-Schumann et l'avenue de Lyon.

Pouvez-vous rappeler la genèse de ce dossier ?

« L'opération a été véritablement lancée en mai 2017. Via le bulletin municipal, nous proposons un questionnaire aux habitants pour connaître leurs attentes sur ce qui pourrait créer un véritable cœur de ville à Péronnas. Un aménagement d'envergure qui se situerait entre la rue Robert-Schumann, à l'ouest et l'avenue de Lyon, à hauteur du centre commercial. Le projet a pour objectif de renforcer la "centralité" de la commune, avec la création de logements de qualité – environ 80 –, des commerces de proximité, des espaces paysagers et des modes de déplacement doux. Nous avons inscrit ce projet dans notre programme électoral 2014-2020. L'exploitation des nombreuses réponses à notre enquête a conforté notre idée et nos premiers axes de réflexion. »

Où en êtes-vous des réserves foncières ?

« Pour réussir et permettre de concrétiser, il nous fallait une certaine maîtrise du foncier, indispensable pour se lancer concrètement. Au fil du temps, et même avant 2017, nous avons pu acquérir la propriété Cœur et ensuite celles des consorts Degletagne, Goyet, Bouchard, Lamoitte et Courtois. Si d'autres opportunités se présentent, nous étudierons au cas par cas. Nous avons fait appel à l'établissement public foncier (EPF), qui por-



■ Une maquette provisoire du futur cœur de ville. Document cabinet INTERVAL

te financièrement dans le temps ces acquisitions, sans déséquilibrer les finances communales. À ce jour, l'emprise nécessaire est acquise. Cette importante étape franchie, le conseil municipal a pu se pencher sur la recherche de promoteurs, d'architectes, etc. ».

Quels seront les aspects urbanistiques de ce nouveau quartier ?

« Le sondage avait donné les orientations suivantes : 30 % de souhait pour du petit commerce, 15 %, pour du logement de qualité, 15 % en R + 4 maxi. Des commerces, sur une surface de 900 à 1 000 m², devraient voir le

jour. Ce qui permettra en priorité d'étudier le transfert des commerces existants, la boulangerie et le bureau de tabac journaux, ainsi que de nouveaux commerces de proximité. Le comité de pilotage avait retenu un groupement d'entreprises pour assister la commune dans ce projet : Zepelin architectes, la SARL S.E.P.T. (Société d'études et de programmation techniques) et le cabinet d'urbanisme Emmanuel Roger, qui nous ont accompagnés pour le choix d'un investisseur. En octobre, le conseil municipal a retenu parmi les candidatures celle du promoteur Interval, de Lyon, avec comme concepteurs Architectures Barillot et SEV architectu-

80 C'est le nombre de logements prévus dans ce nouveau quartier. Il y aura aussi des commerces, sur une surface de près de 1 000 m².

res. Maintenant, nous continuons à travailler avec cette dernière équipe, sur les propositions qu'ils ont faites. Une modification du PLU (plan local d'urbanisme) sera nécessaire et des rencontres sont prévues avec les principaux intéressés. »



■ Perspective depuis l'avenue de Lyon. Document cabinet INTERVAL



■ Christian Chanel, maire.
Photo Gilles RUY